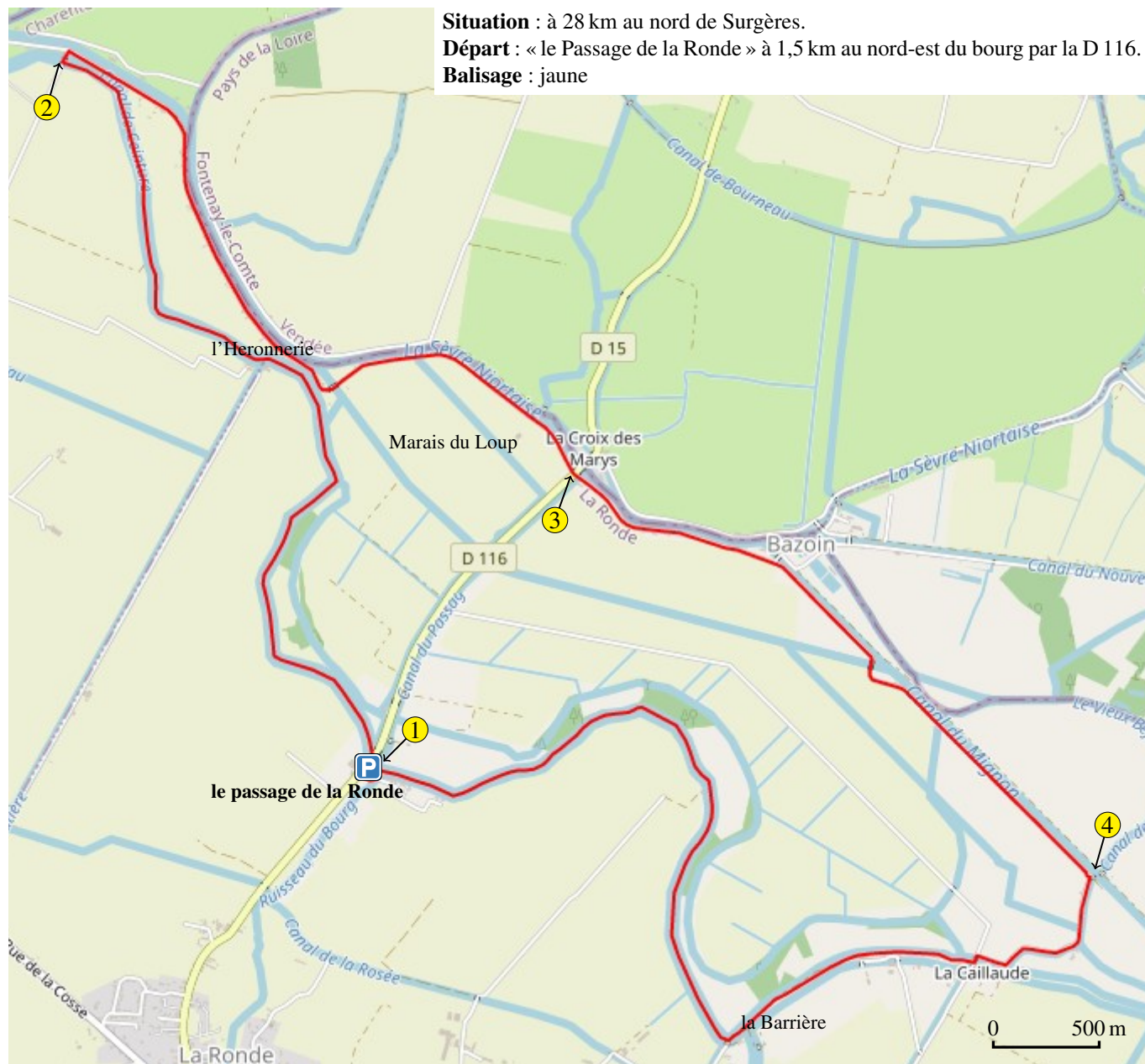


Autrefois situé sur une île, la Ronde devient indépendante de Taugon en 1847.



Randonnée très particulière !

7,5 km sur des levées privées et 6,5 km sur la petite route qui longe la Sèvre.

La succession de levées commence à la Caillaude pour se terminer au point 2.

Attention : les seules sorties possibles sont à *la Barrière*, *le Passage de la Ronde* et *le point 2*.

Certain passages sur les levées privées sont soumis à des restrictions :



Le respect de ces consignes par les randonneurs est **LA condition** pour que les passages nous restent ouverts.

1. Le petit parking herbeux et caillouteux est très proche de la route, un peu contrebas à droite (en venant de la Ronde).

Suivre côté nord-ouest la levée de Boëre sur près de 4 km jusqu'à rencontrer une route.

Contrairement aux apparences sur la carte il n'est pas possible de raccourcir l'itinéraire ni même de sortir de la levée à l'Héronnerie.

2. S'approcher de la berge de la Sèvre et tourner à droite sur la petite route qui la longe sur plus de 6 km.

Bien que cette route ne desserve que les habitants le long

de la Sèvre, on sera plus tranquille le matin.

3. On arrive au pont de la Croix des Mary. Traverser la D 116 et continuer encore sur la petite route le long de la Sèvre. *Les écluses de Bazouin sont à 400 m : un petit aller-retour qui ne manque pas d'intérêt.*

Franchir le canal de la Rabatière.

4. Suivre la petite route quand elle s'incurve vers la Caillaude. Là, aussitôt le pont franchi, emprunter à droite un chemin herbeux : c'est la levée de Boere que l'on va suivre jusqu'au passage de la Ronde.